

A l'attention des commerçants

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Guérande est engagée depuis le début de ce mandat dans une étude minutieuse afin de garantir la bonne gestion des deniers publics tout en veillant au dynamisme et à l'attractivité de notre commune.

Vous le savez, les élus sont très attachés au tissu économique de notre cité et au commerce local. Lors des premiers confinements, nous avons répondu présents en offrant la gratuité du droit de terrasse pendant deux ans, en vous écoutant lors des "Cafés Confinés" organisés par les services de la Ville et en maintenant l'organisation d'évènements attractifs comme "Noël By Light".

Ces derniers jours, une quarantaine de commerçants ont été sollicités pour participer à une table-ronde sur le "Guérande de demain" et sur l'avenir du centre-ville où l'idée d'un stationnement payant à l'année a été évoqué. Nous avons écouté attentivement vos arguments contre cette idée et nous vous confirmons que nous ne développerons pas plus en amont ce projet car nous considérons qu'il est nécessaire de travailler de concert avec vous, en confiance.

De nombreux sujets seront à partager avec vous : l'accessibilité du centre-ville, la place des mobilités douces ou l'animation de nos pôles économiques sont autant d'éléments pour lesquels nous souhaitons co-construire avec vous le "Guérande de demain".

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Nicolas CRIAUD
Maire de Guérande



Audrey PERDEREAU
Adjointe en charge de la Vie
Economique

